



Licenciement économique et irregularités

Par **Salsacheerful**, le **23/08/2012** à **13:34**

Bonjour,

J'ai été licencié pour motif économique, j'ai signé le CSP, mon contrat a donc été rompu le 24 juillet. Cela fait 1 mois que mon employeur n'a pas envoyé les documents nécessaires au Pôle emploi, ni le solde de tout compte et attestation du travail à moi même.

Je l'ai signalé à mon employeur par e-mail avec confirmation (et il se trouve étonné que je lui mentionne d'aller devant le Conseil des Prud'hommes) car il est soi-disant en train de faire des efforts pour me trouver un reclassement.

Entre-temps, il a aussi engagé une personne venant du siège social basé à l'étranger pour occuper mon poste durant une semaine et pour cette période il l'a payé pratiquement mon salaire d'un mois. Sachant qu'il y avait d'autres irregularités dans la procédure (trop long pour expliquer ici), quels recours me conseillez-vous, surtout pour la période d'un mois où je n'ai plus de salaire ni de possibilité d'être inscrite au Pôle emploi et recevoir mes allocations?

Merci d'avance pour vos reponses.